

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°75-2025-09-16-000-08
instituant et fixant la composition, le siège ainsi que la compétence territoriale des commissions de contrôle des opérations de vote compétentes pour Paris en vue de l'élection du député de la 2^{ème} circonscription de Paris à l'Assemblée Nationale des 21 et 28 septembre 2025

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Grand officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, et notamment ses articles L. 85-1 et R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2025-769 du 5 août 2025 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (2^e circonscription de Paris) ;

Vu l'ordonnance du premier président de la cour d'appel de Paris du 15 septembre 2025 portant désignation des présidents et membres composant la commission de contrôle des opérations de vote ;

Sur la proposition du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il est institué deux commissions chargées d'assurer le contrôle des opérations électorales qui se dérouleront à Paris les 21 et 28 septembre 2025, à l'occasion des élections législatives partielles ;

Article 2 : La compétence territoriale, le siège et la composition de chacune de ces commissions sont ainsi fixés :

1^{ère} commission				
Siège de la commission : Mairie du 5 ^{ème} arrondissement - 21 place du Panthéon - 75005 Paris				
Composition au 1^{er} tour – 21 septembre 2025				
Présidente titulaire	Présidente suppléant	Auxiliaire de justice titulaire	Auxiliaire de justice suppléant	Agent de préfecture, secrétaire de la commission
Mme Emmanuelle DUCOS	Mme Elodie GUNNEC	M. Bernard DARTEVELLE	M. Aimé MANDEL	Mme Laura GESLIN
Composition au 2nd tour – 28 septembre 2025				
Présidente titulaire	Présidente suppléant	Auxiliaire de justice titulaire	Auxiliaire de justice suppléant	Agent de préfecture, secrétaire de la commission
Mme Marie HIRIBARREN	Mme Véra ZEDERMAN	M. Raphaël DANA	M. Aimé MANDEL	Mme Laura GESLIN

2^{ème} commission				
Siège de la commission : Mairie du 7^{ème} arrondissement - 116 rue de Grenelle - 75007 Paris				
Composition au 1^{er} tour – 21 septembre 2025				
Présidente titulaire	Présidente suppléant	Auxiliaire de justice titulaire	Auxiliaire de justice suppléant	Agent de préfecture, secrétaire de la commission
Mme Elsa LAURENT	Mme Marjolaine GUIBERT	Mme Pascale LASCOUX	M. Philippe BAUDOIN	M. Hugo MARIN
Composition au 2nd tour – 28 septembre 2025				
Président titulaire	Présidente suppléant	Auxiliaire de justice titulaire	Auxiliaire de justice suppléant	Agent de préfecture, secrétaire de la commission
M. Pierre CHAFFENET	Mme Lucile VERMEILLE	Mme Danielle TARDIEU NAUDET	M. Philippe BAUDOIN	Mme Marie-Clotilde MARIOT

Article 3 : Ces commissions pourront s'adjoindre de délégués chargés de la représenter dans les différents bureaux de vote relevant de sa compétence.

Article 4 : Les commissions susmentionnées se tiendront le 21 septembre 2025 pour le 1^{er} tour et le 28 septembre 2025 pour le 2nd tour.

Article 5 : Le préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france), et notifié aux personnes visées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 septembre 2025


 Le Préfet de la Région d'Île-de-France
 Préfet de Paris
Marc GUILLAUME